

Journal général de la
littérature de France ou
Répertoire méthodique des
livres nouveaux, cartes
géographiques, estampes [...]

. Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux, cartes géographiques, estampes et oeuvres de musique : qui paraissent successivement en France.... 21 (1818). 1789-1811.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

« nous n'avons plus que quelques moments à vivre, je vous fournirai tout l'argent que vous voudrez. »

Bonneval s'adressa à la cour des Deux-Siciles pour favoriser son évasion : il fut convenu qu'une frégate napolitaine viendrait croiser dans l'Archipel, et que Bonneval irait la joindre, et de là passer à Rome où le pape avait promis de l'accueillir, et où il aurait subsisté par les bienfaits du roi de Naples; mais l'exécution de ce plan fut prévenue par une goutte remontée qui termina ses jours le 23 mars 1747. Le comte de Castellane (ambassadeur de France à la Porte) et le chevalier de Maya introduisirent chez lui un jésuite travesti en médecin; mais soit que ce missionnaire fût gêné dans ses exhortations par la présence de l'iman de Bonneval qu'il appelait plaisamment son chapelain, et de quelques Turcs qui s'étaient rassemblés chez lui, soit que le mourant n'eût réellement aucun sentiment de résipiscence, la vérité est que le comte Ludolf et le secrétaire de France, le virent expirer ayant conservé sa connaissance jusqu'à la fin, sans donner aucun signe de préférence pour l'une ou l'autre religion, ce qui s'était manifesté pendant sa vie. Sa sépulture est dans un cimetière turc voisin de sa maison : son épitaphe, en langue turque, dit que c'était un seigneur distingué parmi les Francs qui fut assez heureux pour embrasser la vraie foi, et pour mourir le jour de la naissance du prophète.

Dans un dernier article, nous rapporterons quelques traits sur le personnel de Bonneval que le prince de Ligne a recueillis.

Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, etc., par M. Lebrun des Charmettes, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal, 1817.)

Article deuxième (deuxième et dernier extrait.)

On a vu le troisième système imaginé pour expliquer ce que présentent d'extraordinaire la mission et les succès de Jeanne d'Arc est de la supposer comme une fille ignorante et vertueuse dont quelque grand politique se sera servi, comme d'un instrument aveugle, pour jeter la terreur dans les armées anglaises, rendre le courage aux Français et sauver la monarchie.

Pour appuyer ce système, l'on dit qu'il n'est pas vraisemblable que Charles VII, dont la conduite n'est rien moins qu'exempte de reproches, eût mérité du ciel une grace aussi extraordinaire que celle de l'intervention divine en sa faveur; qu'il est plus naturel de présumer que Baudricourt d'abord, puis les généraux, les ministres de Charles VII, la reine Marie, Agnès Sorel même, ont employé l'apparence d'un secours miraculeux pour relever le courage abattu de ce monarque.

On répond d'abord que si Baudricourt eût été primitivement chargé de diriger cette machine, il n'aurait pas traité Jeanne, comme il est constant qu'il l'a fait dans l'origine, avec tant de dureté et de mépris, qu'il n'eût pas rejeté tant de fois ses offres, et conseillé de la guérir de sa manie à force de coups. N'est-il pas évident qu'il eût porté trop loin la résistance, et qu'au lieu d'assurer le succès de l'intrigue, il se fût exposé à la faire avorter. Si les généraux de Charles VII avaient été les auteurs du stratagème, auraient-ils continué à s'en taire à une époque où, devenus plus jaloux de ses succès, ils se conduisirent si mal avec elle que plusieurs furent soupçonnés de l'avoir trahie? Seraient-ce les ministres qui auraient tissé la trame? Mais on voit dans les monuments historiques du temps que la Pucelle fut constamment en opposition avec le principal d'entre eux, le célèbre La Trémoille. Est-il probable qu'il n'eût pas

Inferior quality of original binding.